



MORVAN
sommets & grands lacs
communauté de communes

Arrêté n° 2023-20

Portant demande de subvention pour la création d'un tiers lieu dans l'ancien tribunal de Château-Chinon et définition du plan de financement

Le Président de la communauté de communes Morvan Sommets et Grands Lacs,

Vu les articles L. 2122-21 à L. 2122-23 et L. 5211-1 et L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du conseil communautaire de la Communauté de communes Morvan sommets et grands lacs n°007-3-2023 en date du 27 février 2023 ;

Considérant que cette délibération donne pouvoir au président de la Communauté de communes Morvan Sommets et Grands Lacs pour solliciter toute subvention afférente au projet et prendre toute décision relative à l'actualisation de son plan de financement ;

Vu le rapport final de l'étude de faisabilité réalisée en 2022 par la communauté de communes Morvan Sommets et Grands Lacs sur le projet de réhabilitation du tribunal et la création d'un tiers-lieu ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : Sollicite la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) 2024 auprès de l'Etat pour le projet de création d'un tiers lieu dans l'ancien tribunal de Château-Chinon.

Article 2 : Le plan de financement du projet est actualisé comme suit :

Budget d'investissement				
Dépenses HT		Recettes		%
Travaux de réhabilitation Terrassement des extérieurs, reprise structure, restructuration, lots techniques et aménagements intérieurs - second œuvre)	1 290 000,00 €	FEDER rural (fiche action renouvellement urbain en milieu rural)	252 000,00 €	15,0%
		DETR 2024	336 000,00 €	20,0%
		Fonds vert (axe 3 - recyclage foncier)	476 000,00 €	28,3%
		Région (contrat de Pays)	150 000,00 €	8,9%
		Département (contrat de partenariat)	80 000,00 €	4,8%
Frais généraux (maîtrise d'œuvre, études techniques, SPS, contrôle technique, imprévus)	390 000,00 €	SIEEEN (rénovation énergétique)	50 000,00 €	3,0%
		Autofinancement (CCMSGL)	336 000,00 €	20,0%
TOTAL	1 680 000,00 €	TOTAL	1 680 000,00 €	100,0%

A Château-Chinon, le 29/11/2023,

Le Président,
René Blanchot

